

79 (XXIII). Foire internationale d'Asie

La Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient,

Reconnaissant que les foires et expositions internationales peuvent utilement contribuer à promouvoir le commerce international, à attirer de nouveaux investissements et à favoriser la coopération entre pays,

Notant avec satisfaction les résultats concrets et durables qu'a donnés la première Foire internationale d'Asie, organisée en 1966, à Bangkok, par le Gouvernement thaïlandais et à laquelle ont participé les gouvernements de 33 pays de la région ou extérieurs à la région et plus de 3 000 sociétés privées,

Exprime sa profonde gratitude au Gouvernement iranien pour avoir assumé la tâche d'organiser la deuxième Foire internationale d'Asie à Téhéran en octobre 1969;

Demande aux gouvernements de tous les pays membres ou membres associés de la CEAE0 et des autres Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies d'accorder tout leur appui à la deuxième Foire internationale d'Asie et d'y participer;

Appelle l'attention du gouvernement organisateur et des gouvernements participants sur les diverses suggestions faites à la dixième session du Comité du commerce de la CEAE0 et destinées à contribuer au succès de la Foire;

Prie le Secrétaire exécutif de la CEAE0 et le Directeur du Programme des Nations Unies pour le développement de prêter toute l'assistance possible à la Foire.

367e séance,
13 avril 1967.